

PROBLEMES D'ACTUALITE POLITIQUE SUISSE

Les principaux problèmes qui se posent actuellement à la Suisse sont surtout de nature économique, financière et technique.

En politique extérieure, il en est un toutefois qui relève de la seule politique: c'est la contribution de la Suisse au maintien de la paix, contribution qui s'est traduite, l'an dernier, par la signature de l'accord de Moscou.

Le problème de l'intégration européenne concerne à la fois l'économie et la politique. Il a été traité spécialement ici, je n'y reviens pas.

En ce qui concerne la coopération technique, il faut signaler qu'après des années de tâtonnements, la Suisse est parvenue à établir une doctrine qui doit permettre d'obtenir le résultat maximum avec les moyens modestes dont elle dispose. Voici les points principaux de cette doctrine:

- Les sommes ne sont pas versées aux gouvernements des pays bénéficiaires, mais permettent d'envoyer des experts, d'équiper des missions spéciales, d'accorder des bourses et d'acheter du matériel.
- Comme on constate une tendance à des regroupements autour des centres urbains, ce qui aggrave la misère dans les campagnes, la Suisse tend à favoriser les entreprises et les projets destinés d'abord à relever le niveau de vie des populations rurales.
- La Suisse ne se contente pas d'envoyer des experts, mais s'efforce d'associer dès le début les indigènes à l'acti-

té et au travail des équipes de moniteurs pour créer sur place et le plus tôt possible une main d'oeuvre capable de prendre la relève.

- On se garde de tout schématisme. Il n'y a pas de méthode universelle, mais des procédés qu'il faut adapter aux conditions particulières des régions où l'on travaille.

En politique intérieure, le problème le plus aigu est la surchauffe économique. Elle se manifeste d'abord par une activité débordante dans le domaine des constructions. En 1953, la valeur des constructions dépassait de peu trois milliards, elle atteignait les dix milliards en 1963. Il faut certes tenir compte du renchérissement (indices des prix de la construction: 1953 = 197 ; 1963 = 280). Autre manifestation: l'augmentation considérable des exportations dont la valeur a passé de 6,6 milliards en 1958 à 10,5 milliards en 1963; augmentation plus rapide encore des importations, dont la valeur s'est élevée, dans le même temps, de 7,3 à 13 milliards. Le signe le plus caractéristique est fourni cependant par la balance des revenus qui présentait, en 1953, un solde actif de 1'440 millions, tandis qu'en 1962 elle laissait un solde passif de 1'463 millions. Le déficit est couvert par l'afflux de capitaux étrangers sur le marché suisse. Comme l'appareil de production exige l'emploi de plus de 700 000 travailleurs étrangers, ces chiffres prouvent que l'économie suisse est de plus en plus dépendante de l'étranger. C'est là le premier danger.

Le second danger est celui de l'inflation. L'essor économique accroît les

disponibilités des chefs d'entreprise et des gens d'affaires (ce qui favorise l'expansion et la spéculation), mais aussi de la masse de consommateurs. La demande surpasse l'offre, ce qui provoque une constante hausse des prix avec toutes ses conséquences (revendications de salaires en premier lieu).

Les autorités sont-elles responsables de cette situation? Oui, en une certaine mesure. Elles ont pêché d'abord par un excès de prudence. A la fin de la seconde guerre mondiale, elles ont redouté une forte régression économique, voire une crise. Elles ont donc établi un "programme de grands travaux" mais qui ne devait être entrepris qu'en cas de menace de chômage. De la sorte, des travaux importants ont été retardés (construction de routes, d'hôpitaux, de bâtiments scolaires, etc.). Il a bien fallu cependant exécuter les projets longtemps tenus en réserve, ce qui a causé une activité excessive dans l'industrie du bâtiment et contribué à la hausse des prix.

Les autorités ont été surprises par la rapide reconstruction économique de l'Europe, due en particulier au succès du Plan Marshall; elles ont été sceptiques d'abord quant à la réussite du Marché commun, qui s'est très tôt révélé comme un facteur important de la croissance économique en Europe.

Mais la Suisse a aussi été "victime de sa propre sagesse". Jusqu'en 1960, elle est restée le pays où le renchérissement a été le moins sensible (moins de 15 pour cent, alors qu'il dépassait 20 pour cent dans les pays industrialisés de l'Occident), ce qui a valu à notre industrie d'exportation un surcroît de commandes et au tourisme un essor nouveau (avec toutes ses exigen-

ces: aménagements des routes, modernisation des hôtels, multiplication des moyens de transport, etc.).

Peut-on remédier à la situation? Le Conseil fédéral et les Chambres ont décidé d'intervenir par des mesures extraordinaires. Le Conseil fédéral a pris un arrêté qui

limite l'immigration de la main d'oeuvre étrangère.

Les Chambres ont mis en vigueur, en vertu de la clause d'urgence,

1. un arrêté autorisant des mesures dans le domaine du marché de l'argent et des capitaux et dans celui du crédit;
2. un arrêté instituant des mesures de politique conjoncturelles dans le domaine du crédit.

Ces deux arrêts seront soumis au vote du peuple et des cantons avant le 15 mars 1965.

Mais ces mesures ne suffiront pas. Il faut que, de son côté, l'économie privée comprenne la nécessité d'adapter l'équipement industriel aux exigences du progrès scientifique, de renoncer à certaines fabrications qui ne répondent pas aux conditions de rationalisation, de pousser à la normalisation.

Dans une conférence faite à Genève, M.Hummeler, délégué aux possibilités de travail déclarait:

" Il convient de ne pas perdre de vue que certaines de nos inventions ou prototypes peuvent être exécutés et fabriqués -partiellement ou entièrement- à l'étranger, sous licence. Plutôt que d'importer des travailleurs étrangers, il est préférable d'exporter des possibilités de travail".

Mais l'économie privée attend que, pour combattre l'inflation, l'Etat donne l'exemple et, lui aussi, réduise ses dépenses.

Ceci nous amène à un autre problème:

le problème financier.

Si la Confédération continue de faire de substantiels bonis, si la dette s'est réduite de 8,8 milliards en 1945 à 5,5 milliards à fin 1963, les dépenses ne cessent d'augmenter, plus rapidement que les recettes. De 1,6 milliards en 1950, elles ont passé à plus de 4 milliards en 1963. Le Conseil fédéral s'inquiète de cette évolution qui fait de la Confédération "le grand instrument de compensation financière, une grande caisse dispensatrice de fonds". Normalement, la caisse centrale ne devrait intervenir que lorsque les ressources de l'individu ou celles des cantons et des communes ne suffisent plus. Les incessants appels à l'aide de la Confédération affaiblissent le sentiment de responsabilité et l'autonomie des cantons. Il est d'autant plus nécessaire de limiter l'intervention financière du pouvoir central que le progrès scientifique et technique imposera par la force des choses de nouvelles charges à la Confédération.

Ainsi, les exigences de la technique posent au pays un problème ardu et qui ne sera résolu que par une collaboration étroite entre les pouvoirs publics et les organisations économiques ou professionnelles. Les éléments de ce problème sont divers et on peut mentionner:

la recherche scientifique,

la formation des cadres et la création de nouvelles universités,

l'encouragement accru à la formation professionnelle,

la lutte contre la pollution des eaux et de l'air et
la lutte contre le bruit,
l'aménagement du territoire national,
le développement du réseau routier et
l'aménagement des centres touristiques (leçons à tirer de l'épidémie de Zermatt),
l'armement et l'équipement de l'armée (à ce propos, le cas de l'avion "Mirage" offre un exemple frappant des conséquences financières qu'entraîne le développement de la technique).

Or, tous ces problèmes doivent être résolus dans une perspective politique, c'est-à-dire que les solutions doivent "sauvegarder les valeurs fondamentales" et en premier lieu le "fédéralisme" dont vous parlera Théo Chopard.

Georges PERRIN
giornalista parlamentare a Berna

(Riassunto della conferenza tenuta al Corso per relatori di COSCIENZA SVIZZERA il 30 maggio 1964 a Faido)